

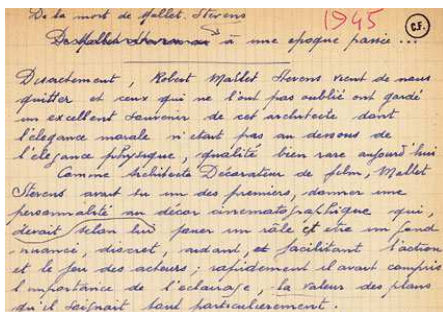
REGARDS SUR LES COLLECTIONS

Le Fonds Lucien Aguetand : histoire et défense du décor

Par Alexandre Tsékénis

Parmi les fonds d'archives de décorateurs conservés à la BiFi, celui de Lucien Aguetand (1901-1989) est l'un des plus importants, tant par son volume que par l'amplitude de la période concernée. Sa remise en consultation permet de découvrir le regard d'un décorateur sur l'histoire et la pratique de sa profession, ainsi que sur la situation des techniciens dans le cinéma français de l'après-guerre.

De l'élève de Louis Jouvet au doyen des décorateurs de cinéma

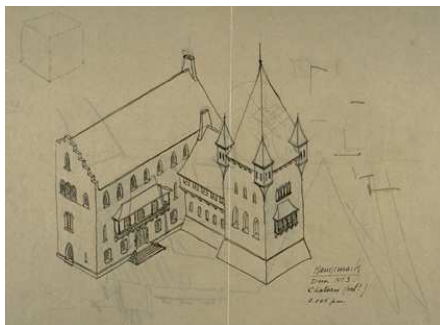


De la mort de Mallet Stevens, 1945
Hommage de Lucien Aguetand à
Robert Mallet Stevens.

Obligé d'interrompre ses études d'architecture et de décoration, **Lucien Aguetand** devient en 1921 l'élève de Jacques Copeau et de Louis Jouvet au théâtre du Vieux-Colombier, où il étudie le jeu d'acteur, la scénographie et les techniques de théâtre.

En 1923, il suit Jouvet à la Comédie des Champs-Élysées et collabore avec l'architecte Auguste Perret à la construction du Studio des Champs-Élysées. Outre l'influence de Perret, Aguetand sera marqué par deux autres grands noms des arts appliqués de l'époque : Francis Jourdain et Robert Mallet-Stevens, qu'il assistera sur *Le Vertige* (1926) de Marcel L'Herbier.

Se détournant du théâtre, Aguetand se consacre à partir de 1928 exclusivement au cinéma, pour une longue carrière qui s'achève en 1970 et compte près de 120 films. S'il collabore avec d'illustres réalisateurs – Maurice Tourneur (*Les Deux Orphelines*, 1932, *Koenigsmark*, 1935), Julien Duvivier (*Le Petit Roi*, 1933), R. Clair (*Le Dernier Milliardaire*, 1934) –, il travaillera souvent pour des oeuvres à vocation plus commerciale, signés Jean Dréville, Jean Boyer ou Richard Pottier.



Koenigsmark de Maurice Tourneur, 1935
Décor n° 3 - château ext. : *Koenigsmark*
Lucien Aguetand / DR



Pourquoi viens-tu si tard ? d'Henri
Decoin, 1958
Façades rue
Lucien Aguetand / DR

Au cours des années 1950, ses films sont des séries noires ou des comédies signées Pierre Chenal, Gilles Grangier ou Henri Decoin, dont il sera un des fidèles collaborateurs. L'activité de Lucien Aguetand se ralentit à la fin de la décennie, alors qu'il reste le doyen des chefs décorateurs français en exercice, "ma clientèle ayant disparu", dira-il lors d'une interview en 1982. Son dernier décor important est pour *Germinal* (Yves Allégret, 1963).

Parallèlement à cette activité d'"architecte-décorateur", terme qu'il insistait à voir employé, il dirige pendant les années 1940 le service décoration des studios Pathé Cinéma. Après la guerre, commence pour lui une intense activité d'enseignant et de conférencier aux Arts déco, à l'INSAS¹, aux Beaux-Arts ou à l'IDHEC.

Dans le même temps, impliqué dans de nombreuses organisations professionnelles et syndicales, dont la CGT, Lucien Aguetand est l'un des principaux animateurs de la branche décoration du syndicat des Techniciens et de la Commission supérieure technique (CST). Il en devient en 1964 le président d'honneur et reste jusqu'au bout l'infatigable défenseur de sa corporation et d'une certaine tradition du décor.



Bulletin d'information de la Commission Supérieure Technique de Cinéma. N° 1 - 1952

Le fonds Lucien Aguetand : quatre décennies de cinéma français

Cher Monsieur,

En vue de préparer l'Assemblée Générale de la C.S.T. qui aura lieu le 9 DECEMBRE, il est demandé à chaque Président de Commission spécialisée de fournir un rapport d'activité de sa Commission depuis la dernière Assemblée Générale d'avril 1967.

J'ai relevé et je vous indique ci-dessous les dates et ordres du jour des réunions tenues depuis cette date par la Commission que vous présidez :

- Constitution d'un stock d'éléments de décors - Les trucages : le Simplifilm : projection d'extraits de films - le Transflex.
- Suite de l'étude sur le matériel décors - Responsabilité de l'architecte décorateur sur les plateaux.

Lettre de la CST à Lucien Aguetand daté du 13 novembre 1968 sur les rapports d'activité de la commission.

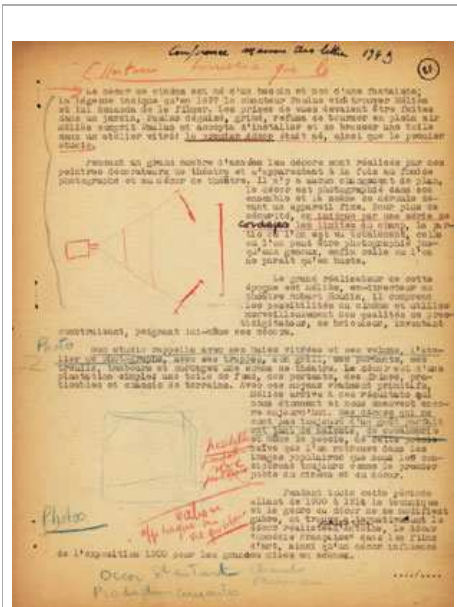
fonds conservé à la BiFi. Ses 9 boîtes, contenant environ 6000 pages, couvrent la période de 1932 à 1977, la majorité des documents étant situés entre l'Occupation et la fin des années 1960.

Plus de la moitié du fonds est constitué par les archives administratives de la CST : statuts, procès-verbaux de réunions, rapports moraux, convocations d'assemblée, liste des membres, bulletins d'information et documentation technique. Celles du syndicat des Techniciens portent principalement sur la section des Architectes décorateurs.

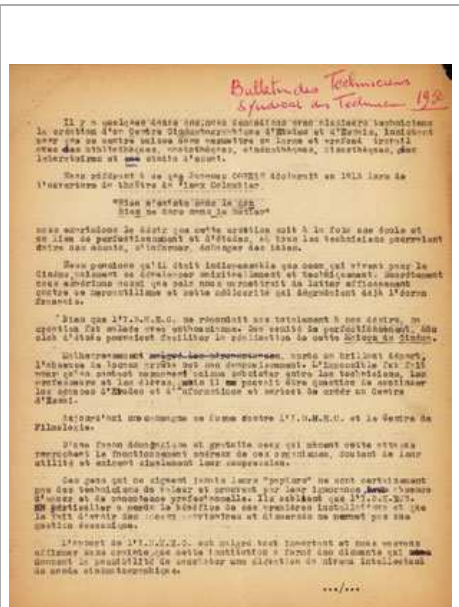
Lucien Aguetand se révèle un auteur particulièrement prolifique. Ses écrits, notes manuscrites ou dactylographiées, comportant souvent différentes versions, dressent un état des lieux du décor et de l'industrie cinématographique en France.

Sa correspondance d'ordre privée le montre prompt à réagir pour défendre ses convictions, exprimant ses déceptions ou sa colère, à l'occasion de courriers échangés entre confrères ou membres du syndicat, de réponses à diverses personnalités, de réactions aux attaques provenant de journaux. Les écrits à vocation pédagogique retranscrivent ses cours et conférences dispensés auprès de grandes écoles, d'institutions ou de diverses associations professionnelles, de ciné-clubs.

Au début des années 1980, Lucien Aguetand a lui-même fait don de ses écrits et de ses maquettes de décor. Son travail pour la scène est intégré dans le fonds Copeau et Jouvet du département des Arts et du Spectacle de la BNF, tandis que les archives de la Cinémathèque française et de la bibliothèque de l'IDHEC forment le



Conférence de Lucien Aguetand à la maison des lettres en 1943 sur les décors de cinéma.



Réflexion de Lucien Aguetand sur l'IDHEC pour le Bulletin du Syndicat des Techniciens en 1950.

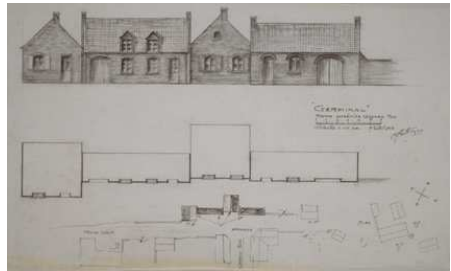
Les coupures de presse témoignent non seulement de l'actualité du décor (tournages en cours, vie des studios, interviews sur le métier de décorateur...) mais également de la vie politique et syndicale en France. Divers documents et programmes proviennent de festivals de cinéma ou congrès de techniciens ; certaines brochures de studios sont parfois accompagnées de plans.

Les seules archives de tournage concernent *Le Dernier Milliardaire* (R. Clair, 1934), ainsi que le découpage technique de *Club de femmes* (J. Deval, 1956).

Outre le scénario du film *Le Petit Roi* (J. Duviol, 1934), on découvre deux scénarios signés Lucien Aguetand, datés de 1954 et 1959, apparemment restés sans suite.



Article de Cité-soir en 1946 sur la future construction des Studios à Nice.



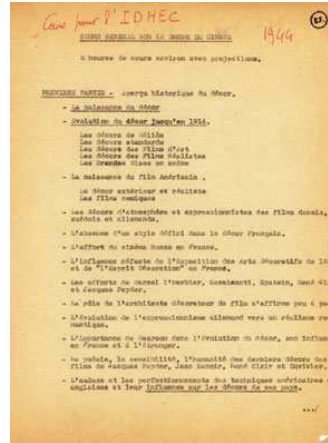
Germinal de Yves Allégret, 1962
Germinal : Maison extrémité grande rue
Lucien Aguetand / DR

Ces archives ne rendent que très brièvement compte de l'oeuvre et de la méthode d'Aguetand décorateur. Celles-ci sont largement représentées dans la collection de dessins de la BiFi : plus de 400 plans de décors avec annotations et indications de mouvements de caméra. L'intérêt du fonds réside dans le témoignage d'un historien, enseignant et représentant d'une corporation.

Le décor depuis les origines

L'histoire du décor est abordée en remontant à ses sources théâtrales, depuis l'Antiquité jusqu'au début du XX^e siècle, et s'enrichit d'une réflexion sur le lieu dramatique, celui de la scène et celui de l'écran. Une chronologie des techniques de décor, depuis le cinéma muet, met en avant l'héritage du théâtre, la transition vers un art cinématographique, l'incidence des techniques (couleur, grand écran) et distingue plusieurs écoles esthétiques de décor selon les pays. Certaines grandes figures du décor sont évoquées, tels Lazare Meerson et Alexandre Trauner. D'autres sont l'objet d'une correspondance, comme Max Douy ou Hugues

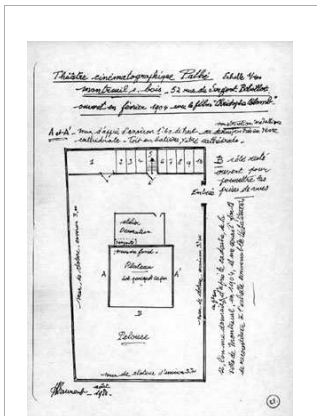
Laurent, sur lequel Lucien Aguetand a rassemblé une abondante documentation, leurs carrières respectives présentant de nombreuses similitudes, et tous deux partageant la même vision du décor.



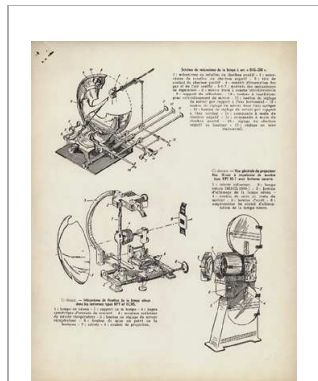
Extrait d'un cours pour
L'IDHEC sur le décor en 1946

Éléments pour une histoire des studios

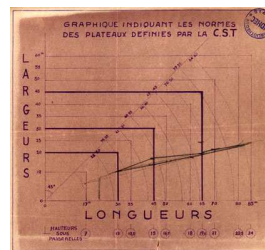
À l'image de sa génération, Aguetand a toujours milité en faveur du tournage en studio, travaillant inlassablement à l'étude d'un hypothétique studio idéal et de ses dépendances. Les documents de natures diverses (des plans détaillés d'un studio Pathé en 1904 à ceux de Boulogne en 1960, recensement des studios à la Libération, classement des plateaux par catégories...) forment autant de repères pour une histoire technique et économique des studios.



Reconstitution d'un plan
d'un théâtre
cinématographique
Pathé en 1904. Daté de
1980, par Hugues
Laurent.



Dessins de lampes à arc
et projecteur, Bulletin
d'info de la CST, 1952

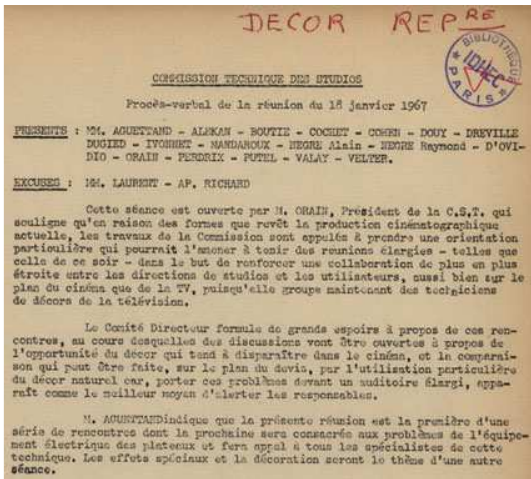


Graphique des normes
des plateaux de la CST
en 1957.

Les projets de studios sont soumis à la commission Studio-Décor de la CST, qui exerce un rôle d'expert et de consultant. La lecture chronologique des procès-verbaux des réunions offre ainsi une vision linéaire des constructions, des aménagements ainsi que des disparitions, soit l'évolution du parc des plateaux en France, du milieu des années 1950 à la fin des années 1960. S'y ajoutent le constat du sous-équipement et de la vétusté des studios français, et une critique de leur mode économique et de leur organisation.

La CST et le syndicat : la voix des techniciens face aux mutations

Le nombre impressionnant de documents de la CST, soigneusement conservés par Lucien Aguetand, mettent en lumière la mission et le fonctionnement interne de cet organisme, qui comprend une douzaine de sous-commissions représentant chacune une profession ou une technique, depuis la fabrication de la pellicule jusqu'à la projection du film en



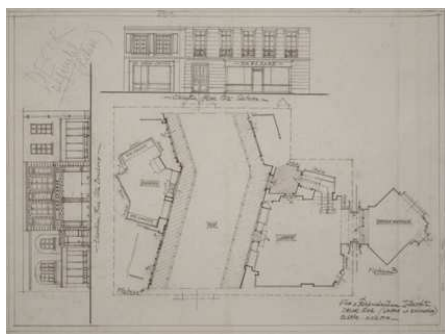
Procès verbal de la réunion de la Commission Technique des Studios du 18 janvier 1967.

et à se désintéresser de la technique; et celle de certains producteurs à encourager cette même tendance pour éviter le coût de location de plateaux.

Plus généralement s'affirme le sentiment d'une non-reconnaissance de la contribution et de la valeur des techniciens, ou de la nécessité du combat mené par la CST. Le non-respect de ses normes et de ses recommandations – par exemple lors de la construction en 1956 par Jean-Pierre Melville de son studio dans un hangar de la rue Jenner –, l'absence de soutien (à des fins délibérées ?) par "ces fonctionnaires du CNC" et la menace des décors naturels sont les leitmotifs qui ponctuent les réunions.

L'action du syndicat, dont les membres sont aussi ceux de la CST, est mise en évidence avec la mobilisation contre la concurrence du cinéma américain. Et l'important dossier qu'Aguetand a conservé sur "L'affaire Capelier" se révèle particulièrement instructif sur le contrôle exercé sur les équipes de techniciens. Une réglementation rigoureuse définit le mode de recrutement, la progression dans la hiérarchie des équipes de décoration, l'obtention des cartes professionnelles. Le syndicat montre ici son interventionnisme et son intransigeance, recourant à une commission de discipline et entamant une procédure d'exclusion à l'encontre de... Lucien Aguetand ! Les documents postérieurs à cette affaire (1944) révéleront une perte progressive du pouvoir du syndicat et son impuissance devant les mutations sur les pratiques professionnelles qui, progressivement, transgressent les règles qu'il avait érigées.

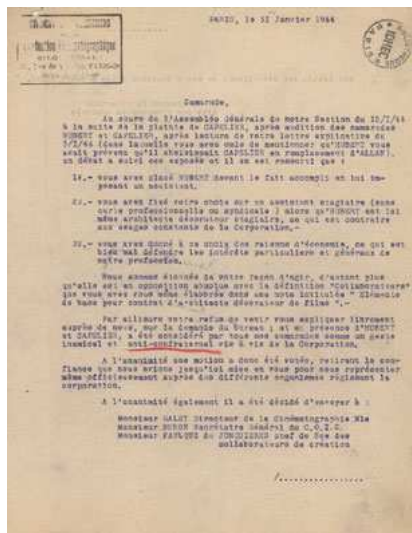
Sauvez le studio !



Reproduction interdite de Gilles Grangier, 1956
Rue (galerie et boucherie)
Lucien Aguetand / DR

salles.

Au cours de réunions hebdomadaires ou bimensuelles, les membres de la CST débattent des mutations traversées par le cinéma français au cours des années 1950. L'emploi de nouvelles techniques (procédés de pellicules en couleur, techniques propres à la télévision, emploi du son magnétique, aménagement des salles pour la projection en Cinémascope...) est longuement commenté. Si la crise du cinéma et l'inflation du prix de revient des films suscitent l'inquiétude, les mutations esthétiques sont accueillies avec scepticisme, voire franchement condamnées. C'est le cas de la tendance de jeunes réalisateurs, traités d'amateurs, à se détourner des studios



Lettre du Syndicat des Techniciens à Lucien Aguetand sur "l'affaire Capelier".

Le coût élevé du poste "décor" étant régulièrement désigné comme responsable de la désertion des studios, la commission Studio-Décor décide, lors de la réunion du 25 septembre 1967, d'entreprendre l'étude comparative de prix de revient des films tournés en studios et en décors réels. L'objectif avoué de Pierre Orain, président de la CST, est de démontrer que le décor naturel n'est pas générateur d'économie et que seul le studio peut assurer à une oeuvre cinématographique une meilleure qualité sur les plans artistique et technique.

Un groupe de travail réunissant décorateurs, producteurs et dirigeants de studio est formé et prend pour corpus d'étude quatre productions récentes à budget moyen : *Le Fou*

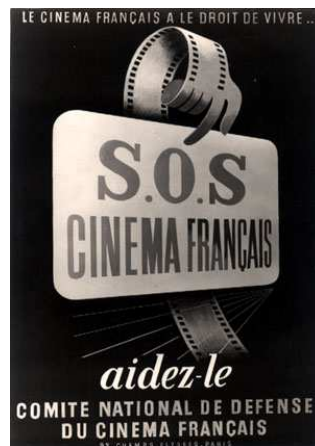
du labo 4, La Petite Vertu, Trois Enfants dans le désordre et Compartiment tueurs.

Pour comprendre les raisons qui ont conduit à la décision de tourner en décors réels, ils examinent l'adaptation, le découpage technique, le plan de travail, le devis et le dépouillement décor de chacun des films. Dans un second temps, des entretiens sont menés avec les producteurs, réalisateurs, auteurs et décorateurs.

Après des mois de travaux, le rapporteur ne peut qu'admettre la difficulté d'aboutir à un chiffre objectif, et les conclusions finales remises le 3 octobre 1969 vont même à l'inverse du résultat escompté : "On ne peut pas affirmer, d'une manière générale, que le tournage d'un film en studio soit plus rapide qu'en décors réels, pour un même découpage technique. Les méthodes, les prix et le mode de facturation actuels des studios rendent, dans la plupart des cas, plus cher le tournage en studio qu'en décors réels."

Cette tentative, un exemple parmi d'autres, des techniciens pour inverser la tendance s'avère infructueuse, et, avec le déclin des studios, c'est le métier de décorateur qui se trouve malmené et contraint d'évoluer. Pour preuve, le changement soudain, mais ô combien révélateur, du nom de la commission Studio-Décors, qui devient en 1967 la commission technique des Studios.

Vous pouvez consulter [la fiche descriptive du fonds Lucien Aguetand](#)



Reproduction de l'affiche du Comité National de Défense du Cinéma Français.

¹ [INSAS : Institut National Supérieur des Arts du Spectacle et Techniques de Diffusion à Bruxelles](#)